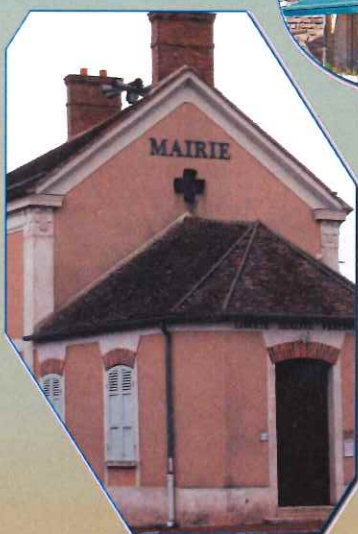


Le MESSAGER

Le Vaudoué
en Gâtinais

N° 62
Janvier 2009



Mairie de Le Vaudoué - 1, rue des Palais - 77123 Le Vaudoué
Tél. : 01 64 24 50 10 - Télécopie : 01 64 24 76 97 - Courriel : mairie.vaudoue@wanadoo.fr
site : <http://www.levaudoue.fr>

César Lepad



Madame Solange Lepad, âgée de 73 ans, a souhaité nous parler de deux soldats dont les noms figurent sur notre monument aux morts. Il s'agit de César et Charles Lepad, dont elle est la petite-nièce. Les deux frères sont morts pour la France au cours de la 1^{ère} guerre mondiale et leur photo figure sur la sépulture familiale dans le cimetière du Vaudoué.

"César est décédé le 4 octobre 1916, à l'âge de 25 ans, au Fort de Vaux dans le Jura. Il n'aura pas su qu'il avait un fils, Pierre, né en 1917. Charles était âgé de 19 ans, donc mineur, quand il a été mobilisé au 149^{ème} régiment d'infanterie. Il est mort le 14 juillet 1918."

La famille Lepad avait une activité de bourrelier au Vaudoué. Aujourd'hui, Mme Lepad habite la maison familiale rue des Templiers, acquise par Ernest Lepad en 1926. Nous la remercions pour son témoignage et la photo de César Lepad mise à notre disposition.

Chers Amis,

Votre nouvelle équipe municipale, dans la continuité des actions du précédent Conseil, s'est concentrée sur l'amélioration constante de la qualité de vie au Vaudoué. Comme nous nous y étions engagés, notre travail a principalement porté sur les points suivants.

Qualité de l'information

La Commission de l'Information a élaboré une nouvelle présentation et un contenu optimisé pour nos deux publications, le *Messenger* (parution annuelle) et la *Lettre aux Valdéens* (plusieurs parutions en cours d'année). Actuellement, seule la couverture du *Messenger* est en couleurs, pour des raisons de coût, mais nous étudions la possibilité de publier le prochain numéro tout en couleurs. Aux publications « papier » s'ajoute le site Internet officiel levaudoue.fr, mis en place et animé par Jean-Marc Lagarde, membre externe de la Commission de l'Information. En outre, nous avons fait installer un deuxième moniteur de l'autre côté du portail de la Salle des Fêtes, pour mieux séparer l'affichage des annonces administratives de celui des autres informations. Les deux moniteurs sont maintenant dotés d'un éclairage de nuit.

Qualité de l'animation

Création de la Commission de l'Animation, qui a entrepris de renouer avec deux manifestations abandonnées depuis quelques années, faute de bénévoles. La première est la traditionnelle fête villageoise de la Saint-Loup, réunissant parents et enfants avant le feu d'artifice. La réussite fut telle que le nombre de places prévu pour le dîner s'est avéré insuffisant. Nous renouvelerons cette journée l'année prochaine en prévoyant un plus grand nombre de dîneurs. La deuxième est le Musher's rendez-vous, organisé cette année avec le concours du Club de la pulka et du traîneau à chiens d'Ile de France, manifestation également très réussie et couverte par FR3 Melun.

Nous avons également le plaisir de vous informer de la réouverture de la bibliothèque municipale rénovée, agrandie et informatisée, et remercions les bénévoles qui s'en occupent : Mme Detroz (responsable), aidée de Mmes Jacob, Richard et Tournier. Nous souhaitons que la bibliothèque, grâce aux livres et aux activités qu'elle propose à nos jeunes écoliers, contribue à répandre le goût de la lecture et participe à l'amélioration de l'expression écrite de nos enfants.

Qualité de l'environnement

Deux études sont en cours. L'une sur un service de remplacement pour le ramassage des encombrants que le SIROM n'assure désormais plus. L'autre sur la création d'une déchèterie verte aux normes réglementaires actuelles. Nous prévoyons la concrétisation de ces deux dossiers en 2009.

Qualité des loisirs pour nos jeunes

Une surface de jeux multisports est à l'étude. En attendant, nous avons fait poser un abri avec éclairage photovoltaïque (à l'énergie solaire) sur le terrain de foot, avec des bancs, une table et un panneau d'affichage à la disposition des jeunes.

Qualité de la circulation

Les panneaux d'interdiction de circuler des poids lourds ont été posés et les contrôles réguliers de la gendarmerie ont permis de les faire presque entièrement respecter. Nous restons vigilants pour que la rue des Templiers cesse totalement d'être utilisée comme annexe de l'autoroute.

Dossier en attente de réalisation : le projet Hameau

Pour mémoire, ce dossier essentiel pour le village prévoit la réalisation de 6 logements conventionnés, l'agrandissement de la supérette et la création d'un cabinet paramédical. Il est toujours bloqué au Tribunal Administratif. Nous attendons que la décision soit prononcée et vous en informerons.

Voilà, Chers Amis, le résumé des actions entreprises durant ces huit premiers mois de votre nouveau Conseil Municipal. L'année 2009 verra la poursuite de nos efforts pour que le Vaudoué demeure un village où il fait bon vivre tous ensemble.

Au nom du Conseil municipal, je souhaite une bonne année à chacune et chacun d'entre vous, ainsi qu'à tous vos proches !

Pierre Bacqué,
Maire du Vaudoué,
Conseiller Général.

SOMMAIRE

Le Mot du Maire	Page 1
Événement 2008	Pages 2-3
Du côté des associations	Pages 4-5-6
Maîtresse Louise	Page 07
Bon vent à nos pompiers	Pages 8-9
Carnet de famille	Pages 10-11
Infos pratiques	Page 12
Infos municipales	Pages 13-14
Extraits des PV du Conseil Municipal	Pages 14-15-16
Environnement	Page 17

Mairie de Le Vaudoué

1, rue des Palais
77123 Le Vaudoué
Tél. : 01 64 24 50 10
Télécopie : 01 64 24 76 97
Courriel : mairie.vaudoue@wanadoo.fr
Site : <http://www.levaudoue.fr>

Ouverture au public

Lundi 14 h - 16 h
Mercredi 10 h - 12 h
Vendredi 14 h - 16 h
Samedi 10 h - 12 h

Le Carnaval & la Kermesse - 12 avril & 29 juin

Organisées par l'APE (Association des Parents d'Élèves) avec l'aide de Maîtresse Louise et la participation de l'ensemble du personnel scolaire, ces deux manifestations ont lieu chaque année dans le village, en avril pour le carnaval et en juin pour la kermesse.

Le carnaval se décline toujours à partir d'un thème déterminé, qui était le printemps cette année. Les enfants, revêtus pour la circonstance de déguisements réalisés à l'école, défilent joyeusement dans les rues du Vaudoué avant d'arriver au stade pour brûler Madame ou Monsieur Carnaval. Le défilé rejoint ensuite la cour de l'école, où chacun peut se restaurer avant de rejoindre son domicile.



A l'occasion de la kermesse, parents et enfants se rassemblent un dimanche après-midi scolaire. Les enfants, dirigés par leurs "maîtresses", sont fiers de montrer leurs exploits et ravis de profiter des jeux et de profiter des jeux variés animés par les habitants du village viennent également s'y divertir, les bras chargés de leurs contributions à la collecte des lots pour la tombola, dont toutes les enveloppes sont gagnantes. Cette année, le soleil était au rendez-vous, pour le plus grand bonheur de tous !



Certains généreux habitants du village viennent également s'y divertir, les bras chargés de leurs contributions à la collecte des lots pour la tombola, dont toutes les enveloppes sont gagnantes. Cette année, le soleil était au rendez-vous, pour le plus grand bonheur de tous !

Halloween



Plusieurs mamans bénévoles, déguisées en sorcières, ont offert du vin chaud, du cacao et de la soupe au potiron lors du partage des bonbons devant l'école. De nombreux enfants déguisés, accompagnés de leurs parents, étaient présents. Les enfants avaient réalisé des bricolages pour décorer la façade de l'école. Merci aux villageois qui sont venus participer à cette manifestation (organisée par l'APE) en offrant des bonbons aux enfants. *Ludivine Detroz*

31 octobre



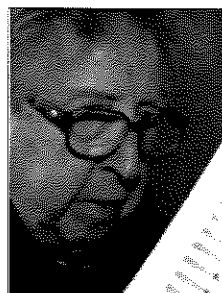
Concert en l'Église du Vaudoué - 7 juin

Le centre européen de musique de chambre ProQuartet nous a proposé une représentation du Quatuor Elias de Grande Bretagne, dans le cadre des rencontres musicales de Fontainebleau. Avec Sara Bitloch (violin), Donald Grant (violin), Martin Saving (alto) et Marie Bitloch (violoncelle), et en présence du compositeur Henri Dutilleux (voir photo ci-contre).

Au programme cette année, **Henri Dutilleux** (1916), *Ainsi la nuit* pour quatuor à Cordes (1976-1977); **Robert Schumann** (1810-1856), *Quatuor à cordes op.41 n°2 en fa Majeur* (1842); **Benjamin Britten** (1913-1976) *Quatuor à cordes en ut majeur, op.36 n°2* (1945).

Le Quatuor Elias

Ses membres vivent tous en Angleterre mais sont originaires de France, Ecosse et Suède. Le Quatuor se produit en Grande-Bretagne, en France, en Allemagne, en Suède, en Autriche, en Italie et aux USA. Ses concerts ont été retransmis à la radio, en Grande Bretagne, en France et en Suède. Sara et Marie Bitloch jouent sur des instruments prêtés par le Fond instrumental



Henri Dutilleux

français, respectivement un Vuillaume et un italien du XVIIIe siècle.

Henri Dutilleux

Henri Dutilleux est venu écouter le Quatuor Elias. Il s'est dit impressionné et ravi de l'enthousiasme et du professionnalisme avec lesquels ce jeune quatuor avait pris "possession" de son oeuvre.

La renommée de cet artiste, qui compte parmi les compositeurs français les plus marquants et les plus joués du XXe siècle, est internationale.

Grand Prix national de la Musique en 1967 pour l'ensemble de son oeuvre, il obtient en janvier 2004 la dignité de Grand-croix de la Légion d'honneur. Un an plus tard, à l'âge de 89 ans, il reçoit le Prix Ernst von Siemens, considéré comme le "Nobel de la musique". Selon le jury, cette distinction a récompensé "un des grands artistes de la musique française contemporaine" dont la production "organique" se distingue par sa remarquable "clarté poétique".

Sources : Wikipedia et eliasstringquartet.com



Le Quatuor Elias félicité par H. Dutilleux

Fête de la Saint Loup & Grand Feu d'Artifice - 13 septembre



Cette année, le village a renoué avec la Fête de la Saint Loup qui, traditionnellement, se déroule le deuxième week-end de septembre. L'objectif était de faire que ce moment soit familial, avec des jeux gratuits pour les enfants.

Les élèves de l'école ont pu faire le tour du village en calèche, glisser sur le toboggan et s'installer dans le chalet à balles pendant que les plus grands s'entraînaient sur le mur d'escalade et que les bateleurs animaient des spectacles de

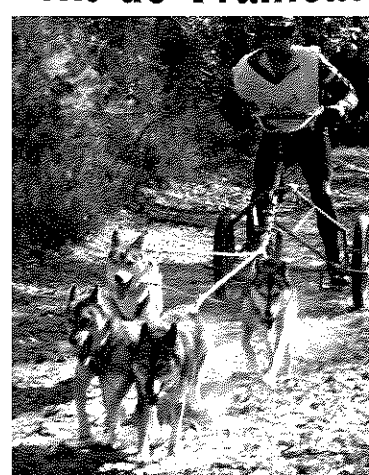
rue. Le "ZinZin" nous a permis de chanter en coeur au rythme de l'orgue de Barbarie. Puis le soir, pendant le dîner, un grand orchestre de jazz a joué pour les convives.

Après la retraite aux flambeaux, le feu d'artifice a réuni les habitants du Vaudoué et des environs pour un moment musical et pétillant ! Merci encore aux bénévoles très actifs, et au public, grâce auxquels cette nouvelle édition de la fête de la Saint Loup fut une véritable réussite.

Course de Chiens de Traîneau - 18-19 octobre



Le CPTCIF (Club de la pulka et du traîneau à chiens de l'Île de France) a organisé une démonstration chronométrée d'attelages de chiens de traîneaux dans le massif des Trois Pignons, sur un parcours forêt de 6 km. Cette rencontre a permis au Mushers de nous faire partager leur passion et de nous présenter les 4 races de chiens attelés, Husky de Sibérie, Malamute d'Alaska, Samoyède, et Esquimaux du Groenland.



FR3 Melun a diffusé une vidéo de cette manifestation dans le journal télévisé régional. Les compétiteurs, venus de toute la France, ont terminé le samedi soir Place Pasteur, avec le résultat du classement, établi en présence de juges fédéraux. Ainsi a été renouvelée la tradition instaurée par la section "Taïga-Chiens de Traîneau" de l'Entente Sportive de la Forêt : une démonstration d'attelages et une compétition annuelle de Mushers en forêt.



8-9 novembre
PLUS DE 30 ARTISTES
UNE CENTAINE D'OEUVRES

EXPOSITION DES QUAT'Z'ARTS DES MÉTIERS

Pour sa deuxième édition, l'exposition a rencontré un vif succès avec près de 250 visiteurs. Parmi les 120 oeuvres exposées (acrylique, huile, pastel, crayons, sculptures...), 25 tableaux étaient dédiés à notre village, pour le plus grand plaisir des Valdéens. Le prix du Public, décerné par la municipalité, a été remis à Alain Saguet ; le prix du Parc Naturel Régional à Lise L'Héritier et celui du Conseil Général à Joëlle Thouvenot. A l'occasion du 50ème anniversaire de l'association, Pierre Bacqué s'est vu remettre le prix Lucien Henry, une sculpture de Françoise Ragot, récompensant une personnalité de l'année pour son aide à l'association, prix qu'il a immédiatement offert à la Mairie.

Voir les photos page 8.



Association Le Vaudoué en Gâtinais, son Passé, son Avenir Compte-rendu d'activités 2008

◆ Le 8 mai

A l'occasion des cérémonies commémoratives, Jean-Claude Jacob, Président de l'Association, rendait compte de l'avancement de ses recherches sur l'histoire du Bombardier et de son équipage venus s'écraser sur le territoire de la commune dans la nuit du 3 au 4 mai 1944. La tragique histoire est maintenant quasiment reconstituée dans sa chronologie. A l'issue de ce compte-rendu, certaines personnes ont souhaité que des relations Franco-Anglaises soient envisagées. Cet aspect est à l'étude.

◆ Le 9 juin

Comme il est maintenant de coutume en réponse à l'invitation des Anciens Marins des Aéroports de l'Ile de France, les membres de l'association, accompagnés par les Anciens Combattants et quelques Valdéens et Valdéennes, se rendaient dans la Capitale pour la visite des égouts de la Ville de Paris.



◆ Le 16 juillet

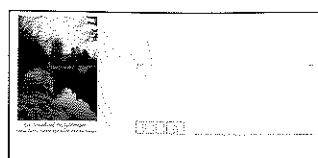
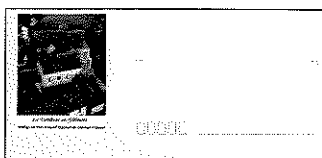
Monsieur le Maire a sollicité le concours de l'Association pour faire visiter le site Templier de Fourches à Monsieur le Sous-Préfet, en visite dans le canton. Monsieur Jean-Claude Jacob présenta le site par un exposé sur l'histoire de ce lieu historique sans égal dans le Sud Seine-et-Marne.

◆ Le 13 septembre

L'Association tenait un stand lors de la fête de la Saint-Loup. Un sondage et une souscription ont été ouverts pour la réédition éventuelle du Tome I du livre "Le Vaudoué en Gâtinais". Il reste encore à trouver quelques souscripteurs pour que cela soit envisageable.

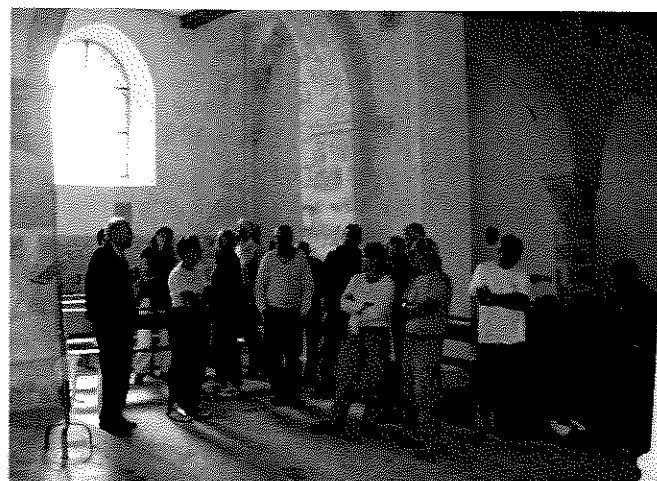
Des enveloppes à thèmes du village ont été éditées et proposées aux visiteurs. Elles sont toujours disponibles auprès de l'Association au prix de 2€ les dix enveloppes.

Chaque enveloppe est ornée d'une photo de la commune prise par des photographes amateurs.



◆ Le 19 septembre

Le groupe de randonneurs Rando Evry, constitué d'une trentaine de personnes, a souhaité visiter l'église Saint-Loup. Messieurs Féral et Jacob ont présenté les vitraux et leur histoire.



◆ Les 20 et 21 septembre

Mobilisation de l'association pour les journées nationales du Patrimoine. Des permanences ont été tenues à l'église Saint-Loup et à la Chapelle de Fourches. Bien que quelques Valdéens, nouveaux arrivants dans la commune, se soient déplacés et aient apprécié les commentaires des membres de l'Association, le bilan, dans l'ensemble, a été très moyen.

◆ Les 7, 8 et 9 octobre

Les Anciens Marins organisaient un voyage "Découverte de la Base Navale de Toulon". Certains membres de l'Association et de l'Association des Anciens Combattants, adhérents de l'Amicale des Anciens Marins, ont pu de ce fait se joindre aux Anciens Marins et effectuer ce voyage. Hélas, Eole et Neptune se sont ligüés contre le groupe expéditionnaire et c'est sous des trombes d'eau que s'est déroulée la visite de... "La Flotte" !

Contacts

Président : Jean-Claude Jacob, 1 rue des Bosquets, Le Vaudoué
09 63 51 29 89 - jacob.j-c@orange.fr
Treasorier : Godefridus Heijne, 7 rue de l'Echelle, Le Vaudoué
01 64 24 56 47

Association L'Age d'Or Compte-rendu d'activités 2008

◆ Le 3 janvier - Assemblée Générale

Elle s'est tenue dans la salle de la Mairie et s'est terminée autour de la Galette des Rois.

◆ Le 16 février - Repas de la Saint-Valentin

La Saint-Valentin a eu lieu dans la grande salle de la commune. Ce dîner rassemblait 45 personnes avec de la musique, appréciée de nos anciens, interprétée par une accordéoniste talentueuse.



◆ Le 1er juin - Vide Grenier annuel

Cette année encore, la Brocante s'est déroulée sous un beau soleil.



◆ Le 24 juin - Sortie Culturelle

Notre sortie annuelle nous a conduits à Giverny. Nous avons visité le musée américain le matin et l'après-midi, les jardins de Claude Monet.

Date à retenir pour 2009

Le Vide Grenier aura lieu le dimanche 7 juin.

A propos de l'Association L'Age d'Or

Création 1995
Président Jean Laneau
Activités Repas dansants, sorties théâtre, visites culturelles, jeux de société, vide grenier, patchwork.

Adhérents 150
Cotisation 5 €/an
Contact Jean Laneau 01 64 24 53 08
24 rue de l'Ermitage, Le Vaudoué

◆ Le 8 novembre - Sortie Théâtre

Traditionnelle sortie au Théâtre. Cette année, les adhérents de l'Age d'Or se sont rendus au Théâtre Tristan Bernard pour assister à la représentation de "Sans Mentir", pièce de Xavier Daugreilh interprétée par Lysiane, Meis, Eric Savin, Caroline Maillard...



◆ Les 29 et 30 novembre - Expo Patchwork

Exposition annuelle des réalisations de chacun.



Tout au long de l'année - Jeux de Société

Tous les jeudis, de 14 h 30 à 18 h, dans la Salle Bisson, les membres se réunissent autour de jeux de société (cartes, scrabble...).



Association des Anciens Combattants de Le Vaudoué

Résumé des activités du 2ème semestre 2008



Le 19 juin

Réunion des Présidents des sections d'Anciens Combattants du Sud Seine et Marne. Godefridus Heijne, Président de la section de Le Vaudoué, participait à cette journée de travail qui débouchera, en particulier, sur la remise de médailles de bronze de USFM à deux membres méritants de Le Vaudoué, le 11 novembre.

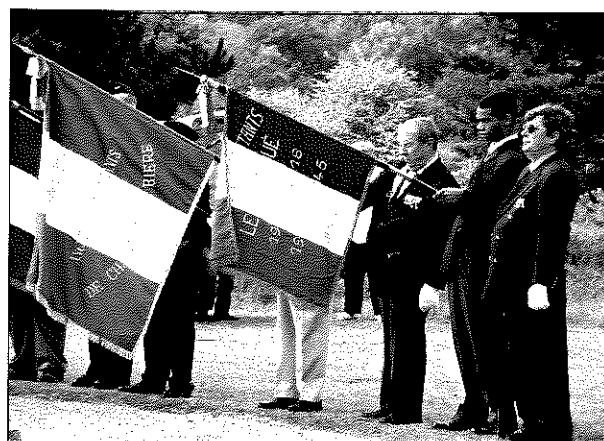
Le 24 juin

À la demande de la Directrice de l'Ecole, rencontre des enfants des classes CM 1 et CM 2, qui venaient de visiter quelques semaines auparavant les plages du débarquement en Normandie, le Mémorial de Caen et le Cimetière d'Omaha. Parmi les sujets abordés au cours de cette visite d'une heure et demi : Qu'est-ce qu'un ancien combattant et quel est son rôle aujourd'hui, comment se déroulait la vie quotidienne pendant l'occupation. Cet entretien rencontra une audience attentive auprès de nos jeunes élèves, fort intéressés par le sujet et posant des questions pertinentes.

Le 23 août

Nous sommes allés rendre hommage aux 36 résistants martyrs de la prison de Fontainebleau exécutés en août 1944 par la Gestapo dans la forêt domaniale des Trois Pignons, plaine de Chanfroy à Arbonne-la-Forêt. Soixante quatre ans après ces événements cruels, cette journée de mémoire continue de transmettre à toutes les générations les valeurs que ces Résistants ont défendues pour nous au péril de leur vie.

Il est à noter qu'à cette occasion, José Pavade, âgé de 16 ans et promu Porte-Drapeau-Adjoint au sein de l'Association, effectuait sa première prestation de Porte-Drapeau, s'acquittant fort bien de cette tâche.



Le 29 septembre

Dans le cadre de la préparation du 90ème anniversaire de l'Armistice, le 29 septembre, l'ONAC (Office National des Anciens Combattants) de Seine et Marne demandait aux Associations de se réunir au Monument aux Morts de Melun pour réaliser une photo de famille des Anciens Combattants Seine et Marnais. Philippe Pouliopoulos, notre Porte-Drapeau, a répondu à cet appel.

Les 7-8-9 octobre

Certains membres de l'Association des Anciens Combattants, membres également de l'Amicale des Anciens Marins des Aéroports de l'Ile de France, ont pu durant ces trois jours découvrir la Base Navale de Toulon. Ce fut l'occasion de voir le fleuron de la Marine nationale, le Porte-Avions Charles de Gaulle, ainsi que les vaisseaux qui l'escortent.

Le 11 novembre

Comme à l'accoutumée, les membres de l'Association et le Drapeau étaient présents. Il est à noter la présence d'enfants à cette cérémonie. Deux d'entre eux ont porté et déposé les gerbes de fleurs et ont lu à haute voix le nom des victimes inscrites sur le Monument aux Morts.



Ce 11 novembre a également été l'occasion d'honorer deux Valdéens membres de l'Association. Monsieur Albert Salch, Trésorier durant 10 ans et Monsieur Roger Saint-Bonnet, Porte-Drapeau durant de nombreuses années, ont reçu la Médaille de Bronze de l'Union Fédérale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de Seine et Marne.



De gauche à droite, Jean-Claude Jacob, Roger Saint-Bonnet, Albert Salch et Godefridus Heijne

Contacts

Président : Godefridus Heijne, 7 rue de l'Echelle, Le Vaudoué
01 64 24 56 47 - godefridus.heijne@orange.fr
Trésorier : Jean-Claude Jacob, 1 rue des Bosquets, Le Vaudoué
09 63 51 29 89 - jacob.j-c@orange.fr



la belle histoire de Louise Charpentier

Petit résumé de la carrière d'une institutrice stagiaire devenue professeur des écoles puis directrice

Après un bac sciences expérimentales en juin 1967, Louise est nommée suppléante à Vosves en septembre, à l'âge de dix-huit ans et demi. Elle a choisi d'aller enseigner en Seine-et-Marne, car ses parents y ont une maison de famille, et la campagne l'attire plus que la ville.

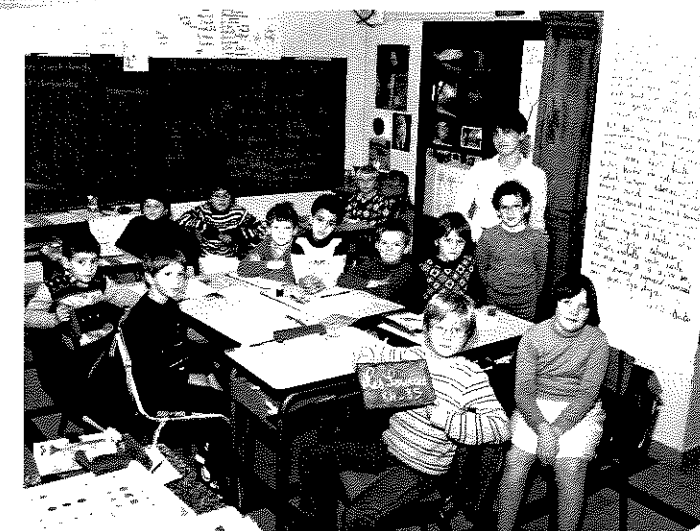
Louise sera donc suppléante de septembre 1967 à juin 1968, successivement à Dammarie-les-Lys en CE, à Bombon en CP et à Villepatoir dans un centre de rééducation fonctionnelle. Avec un salaire plus que modeste, elle se déplace alors sur une très vieille mobylette, et occupe des logements de fonction extrêmement rustiques.

En 1970, Louise se rapproche de Noisy-sur-École. Elle est nommée remplaçante à Buthiers en maternelle. Puis elle est reçue au CAP et est nommée remplaçante en septembre à La Chapelle-la-Reine, en CE, où elle reste jusqu'en juin 1983. La dernière année, la classe d'adaptation qui s'ouvre alors à Nemours lui est confiée.

Au cours de l'année scolaire 1983/1984, Louise suit un stage de formation à Paris pour obtenir un CAEI (Certificat d'Aptitude à l'Enfance Inadaptée). En septembre 1984, une classe d'adaptation à St Pierre-Les-Nemours lui est attribuée.

En septembre 1989, Louise obtient le poste de maternelle au Vaudoué. Elle enseigne dans la classe de PS/MS, parfois en PS/MS/GS, jusqu'en septembre 2003, date à laquelle elle prend en charge la classe de GS/CP.

Entre temps, "Maîtresse Louise", comme l'appellent encore bien volontiers les enfants et quelques parents, est devenue directrice de l'école du Vaudoué. Elle n'en partira retraite bien méritée, en juin 2009, après quarante années scolaires.



St-Pierre-les-Nemours 1984-85



Le Vaudoué 1990-91

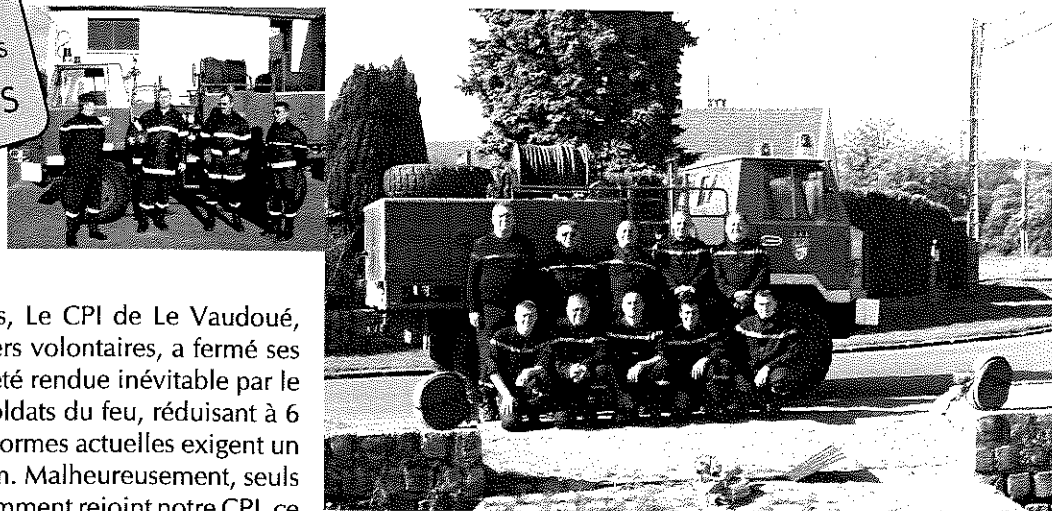


Le Vaudoué 2007-08

Petit lexique pour les non initiés
CE : cours élémentaire MS : moyenne section de maternelle
PS : petite section de maternelle CP : cours préparatoire
CAP : certificat d'aptitude professionnelle GS : grande section de maternelle

BON VENT A NOS
POMPIERS

Dissolution du Centre de Première Intervention



Au grand regret des Valdéens, Le CPI de Le Vaudoué, composé de sapeurs-pompiers volontaires, a fermé ses portes en 2008. Sa dissolution a été rendue inévitable par le départ à la retraite de 4 de nos soldats du feu, réduisant à 6 l'effectif du centre, alors que les normes actuelles exigent un nombre de 10 pompiers minimum. Malheureusement, seuls deux jeunes du Vaudoué ont récemment rejoint notre CPI, ce qui n'a pas suffi à contrebalancer les départs.

Le phénomène de la fermeture de CPI concerne de nombreuses petites communes de France pour plusieurs raisons, les unes liées à la diversité et à la complexité croissante des risques contre lesquels les pompiers ont à lutter de nos jours, les autres dues au mode de vie actuel rendant difficile la conjugaison du volontariat avec une activité professionnelle. A ceci s'ajoute la nécessité d'une condition physique irréprochable et d'une mise à niveau constante pour faire face aux nouveaux dangers.

Si la culture du volontariat continue d'exister, elle se heurte aujourd'hui à beaucoup plus de contraintes que par le passé, en particulier au sein de petites communes comme la nôtre. La plupart des pompiers volontaires en zone rurale va devoir se regrouper dans des Centres d'Incendie et de Secours, comme celui de La Chapelle-la-Reine. Cette réorganisation est nécessaire pour maintenir la qualité et l'efficacité de la sécurité civile assurée par ce corps solidaire unique fait de pompiers volontaires et professionnels, engagés quotidiennement au service des autres.

Suite de la page 3

PHOTOS EXPO DES 4 Z'ARTS



photos levaudoue.fr

Soirée en hommage au C.P.I.

La soirée du 3 octobre 2008, organisée conjointement par la Municipalité et le C.P.I., a réuni quelque 70 Valdéens invités à venir rendre hommage à leurs sapeurs-pompiers volontaires passés et présents. En présence du Commandant Dadou et du Major Lacroix, ainsi que des anciens et nouveaux membres du Conseil municipal, l'adjudant-chef Jean-Luc Renard a retracé l'histoire de la présence d'un corps de pompiers dans notre village depuis 1912.



s'empêcher de se sentir un peu orphelin après tant d'années de présence des pompiers dans le village. »

Heureusement, le bon dîner qui a suivi a remonté le moral de tous les convives. Voir photos ci-dessous.

Le 22 mai 1913 voit la création de la Société amicale des S.P. Le Vaudoué, sous les ordres du Chef Mérienne, jusqu'à la guerre de 40. En 1947, le sergent René Soret devient chef de centre jusqu'en 1979. Le caporal Haranger lui succède jusqu'en 1991. Sous son commandement, avec le soutien de Robert Delorme et Roland Charpentier, le centre reprend un nouveau souffle. Arrivent successivement au cours de ces 12 années, Christian Akrich (1984), Fabien Bac (1986), Jean-Michel Jumeau (1988), Joël Desplantes (1988) et Jean-Luc Renard.

De 1991 jusqu'à la dissolution en 2008, Jean-Luc Renard sera le dernier adjudant chef du centre. Ces 7 années, verront l'arrivée de nouveaux volontaires, Marc Aubry (1998), Alexandre Bac (2001) et Yoan Akrich (2004). Pendant cette période, le C.P.I. deviendra un centre reconnu et son personnel sera formé au Brevet National de Secourisme, à la réanimation, à la conduite d'engins d'intervention et participera aux manœuvres mensuelles du Centre d'Intervention 88.

Beaucoup de souvenirs ont refait surface au cours de cette cérémonie empreinte d'émotion. Et même un peu de tristesse. Un membre de l'assistance confiait : « On ne peut



Et nous nous réjouissons de la création d'une association qui permettra à nos anciens pompiers de rester en contact les uns avec les autres, et avec les habitants du village. Nous notons également que 3 sapeurs-pompiers du Vaudoué, Jean-Luc Renard, Yoan Akrich et Alexandre Bac, ont intégré le Centre de Secours de La Chapelle comme pompiers volontaires. Bon vent à tous !

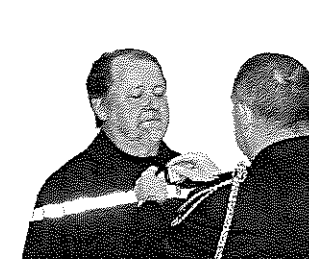
Nos pompiers à l'honneur



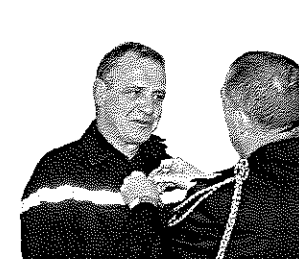
Michel Haranger (au centre)



Robert Delorme



Jean-Michel Jumeau



Joël Desplantes

Voici les médailles et décorations décernées à l'occasion de cette soirée.



Jean-Luc Renard

Michel Haranger Médaille d'Or pour 33 ans de service - Nommé sergent honoraire
Robert Delorme Médaille d'Or pour 38 ans de service - Nommé sergent honoraire
Jean-Michel Jumeau Médaille d'Argent pour 20 ans de service - Nommé sergent honoraire
Joël Desplantes Médaille d'Argent pour 20 ans de service - Nommé sergent honoraire
Jean-Luc Renard Sur demande de la Municipalité auprès du Ministère de l'Intérieur, l'adjudant-chef a reçu la médaille d'honneur avec rosette, récompensant un mérite exceptionnel dans l'exercice de ses fonctions.

Enfin, la Municipalité a remis à chacun des sapeurs-pompiers la médaille d'or de la commune.



Nos peines DÉCÈS

Jean-Jacques, Michel Leroux - 2 mai

Né en juin 1933 à Ancenis, Loire Atlantique, M. Leroux a épousé Roberte Rigault en 1965 au Vaudoué. Après avoir exercé le métier de maçon dans l'entreprise Bourguignon, il entre dans une entreprise de peinture à La Chapelle-la-Reine, où il restera vingt ans. Passionné de pêche et de jardinage, il devient pompier volontaire en 1965, sous les ordres du capitaine Soret. Son épouse, sa fille, son gendre et ses petits enfants seront présents jusqu'à ses derniers instants. Il s'éteindra dans sa maison et sera inhumé au cimetière du village où les pompiers lui rendront un dernier hommage.

Olivier, Alphonse, Emile Bourgneuf - 3 juin

Joël Grandjean - 26 juin

M. Grandjean naquit en 1935 au Vaudoué. Son père, Fernand Grandjean, était exploitant forestier et fut Maire du Vaudoué de 1945 à 1947. Joël Grandjean devint à son tour exploitant forestier, avant de participer comme soldat à la Guerre d'Algérie de 1955 à 1958. A son retour au pays, il sera embauché par la Société Everite de Damarie-les-Lys, où il travaillera pendant 35 ans et où, exposé à l'amiante, il contractera la maladie qui devait l'emporter. Entre temps, Joël Grandjean épousera Jocelyne en 1959. Le couple aura 4 enfants, Jacky, Christelle, Nathalie et Philippe.

Les Grandjean vivent au Vaudoué depuis 3 générations. Le Grand Père de Joël était scieur de long* au Vaudoué.

** Les scieurs de long débitaient de longues pièces de bois dans le sens du fil, ils obtenaient des planches, plateaux, poutres, chevrons, voliges etc. Nous leur devons les étais des mines, les traverses de chemin de fer, les merrains des tonneaux, le bois des allumettes... Ils intervenaient aussi bien pour la construction d'un hangar ou d'une barque, que pour celle d'un château ou d'un très gros bateau.*

Madeleine Leleu - 12 septembre

Née le 7 janvier 1938 à Oger (51), Mme Leleu fait des Etudes Médicales en Radiologie. Elle épousera Pierre Leleu en 1961 et travaillera comme Secrétaire de Direction à Paris. Elle donnera naissance à Marie-Pierre en 1972 à Saint Germain-en-Laye. Le couple vécut successivement à Rosny-sous-Bois, Château-Thierry (02) et à Eu (76), où son époux fut muté. En 1997, Pierre et Madeleine Leleu s'installent au Vaudoué pour profiter de leur retraite.

Catherine, Martine, Françoise Péron - 29 septembre

Hommage à Caty : " Ce 29 septembre, tu es partie. Ce n'était pas pour ta promenade quotidienne dans les rues de notre village, cette promenade que tu avais d'abord faite avec Papa, décédé en 1997, puis avec Maman. Tout le monde te connaissait de près ou de loin, car tu es arrivée au Vaudoué en 1994. Mais voilà, tu nous as quittés pour un beau jardin où j'espère tu retrouveras les tiens et où tu pourras sentir le parfum de milliers de fleurs, toi qui les aimais tant. Tu t'es éteinte comme l'une de ces jolies fleurs, en ce soir de septembre. Ta grande sœur Françoise."

Jean, Eugène, Georges Detienne, ancien Conseiller municipal - 11 octobre

Claude Detienne, son épouse - 28 décembre

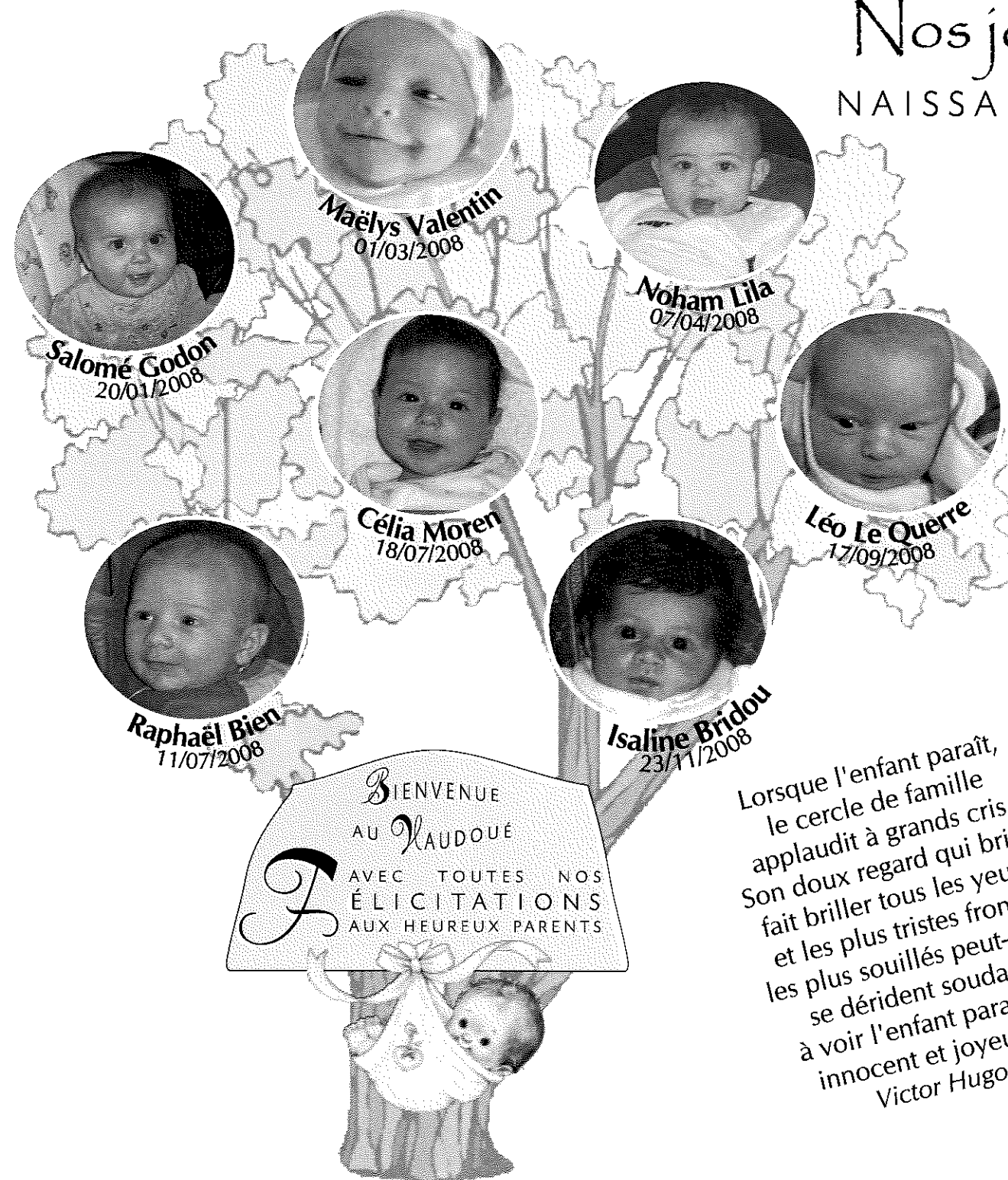
Bernadette Verrecchia - 10 novembre

Née en 1937 à Corbeil-Essonnes (91), Mme Verrecchia a passé sa jeunesse à Milly-La-Forêt, où elle a travaillé pour la maison Darbonne. En 1958, elle épouse Jacques VERRECCHIA. D'abord installé à Ablon, le couple achète le commerce de Madame PETIT au Vaudoué en 1964. Bernadette y est très présente et est appréciée des Valdéens pour sa douceur et sa gentillesse. Après deux périodes de travaux d'agrandissements et de transformations, le bar-tabac/épicerie libre-service propose en plus la restauration, appréciée des randonneurs et des chasseurs le week-end. Bernadette et Jacques exploitent ce commerce jusqu'en 1983, date à laquelle ils s'expatrient une année à Niort (79), puis Puyravault (85) en 1984, où ils achètent à nouveau un bar-tabac-restaurant, qu'ils exploitent jusqu'en 1988, année pendant laquelle ils s'installent à Champagné-Les-Marais (85) pour leur retraite. Ils reviennent régulièrement au Vaudoué dans leur maison de famille. Trois enfants naissent de leur union : Laurence, Philippe et Sébastien.

Victor, Henri Desplanches - 18 novembre

Bien que n'ayant jamais résidé au Vaudoué, mon père, Victor Desplanches, était souvent venu pour profiter de la forêt, ou pour retoucher ses manches afin d'aider à agencer la maison. Né en 1913, devenu orphelin pendant la guerre de 1914, il a connu les difficultés du travail des années 30 et, plus tard, celles de prisonnier durant la seconde guerre mondiale. Il a fait carrière dans les hôpitaux de Paris, en débutant au bas de l'échelle de cette grande administration. Je garderai toujours l'image d'un père généreux, aimant les voyages, la vie de famille et le bricolage. Il nous a quittés après un séjour à la maison de retraite de la Chapelle-la-Reine. Mais, comme il disait avec humour, "A 95 ans, il n'y a pas de reproches à faire à la nourrice".

Nos joies NAISSANCES



Lorsque l'enfant paraît,
le cercle de famille
applaudit à grands cris.
Son doux regard qui brille
fait briller tous les yeux,
et les plus tristes fronts,
les plus souillés peut-être,
se dérident soudain
à voir l'enfant paraître,
innocent et joyeux...
Victor Hugo

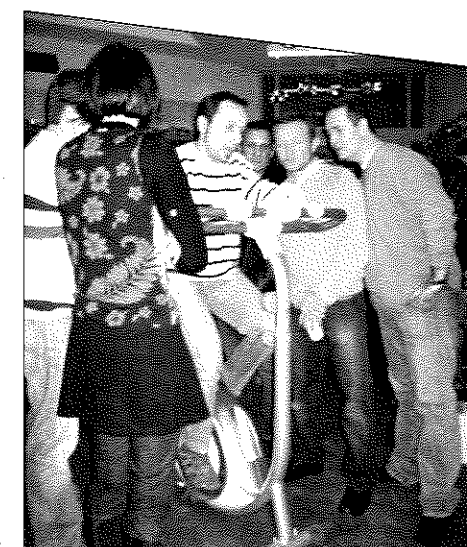


Association Française contre les Myopathies

5 ET 6 DECEMBRE 2008

Le 6 décembre, l'école a accueilli une manifestation au bénéfice du Téléthon, avec l'aide de Maîtresse Louise, secondée par l'APE (Association des Parents d'Élèves). Les enfants ont relevé le défi de construire une tour avec des éléments en bois, et les adultes, celui d'effectuer le plus grand nombre possible de kilomètres sur vélo d'appartement. Ces derniers ont pu collecter 58 euros à raison d'un euro pour 4 min pédalées. Le nombre de kilomètres ainsi parcourus représente la distance entre Le Vaudoué et Paris, effectuée en 3 h 52 min, une performance tout à fait honorable. Bravo à toutes et tous !

Photo levaudoue.fr



INFORMATIONS PRATIQUES

mardi 3 février
ouverture de

La Bibliothèque
municipale

Horaires d'ouverture

Mardi: 15 h 30 - 17 h 30
Mercredi: 15 h 30 - 17 h 30
Samedi: 10 h - 12 h

Responsable : Mme Ludvine Detroz
Tél. : 09 64 16 61 63
Courriel : bibli.levaudoue@laposte.net

Les travaux de 2008, effectués dans le cadre du contrat rural, ont permis la rénovation et l'agrandissement de la bibliothèque municipale. Désormais informatisée, elle bénéficiera du soutien de la Médiathèque départementale. L'inscription et le prêt seront gratuits et vous y trouverez des ouvrages pour tous les âges : livres pour la petite enfance, albums jeunesse, B.D., documentaires pour la jeunesse et pour les adultes, livres en gros caractère... La bibliothèque soutiendra l'École primaire dans ses projets en mettant à disposition des albums et des documents sur les thèmes abordés. Une animation pour les 0-3 ans aura lieu chaque semaine.

VOUS ÊTES INVITÉS À LA FÊTE PRÉCÉDANT L'OUVERTURE, LE SAMEDI 31 JANVIER À 15 HEURES DANS LA SALLE DES FÊTES

l'Assurance Maladie

Depuis le 1er juillet 2008, l'Assurance Maladie a changé de numéro de téléphone avec, à la clé, une baisse du prix de l'appel.
Composez maintenant le 36 46.

Le portail de l'Assurance Maladie sur www.ameli.fr

Accueil portail | Assurés | Professionnels de santé | Employeurs

ameli.fr
pour les assurés

Annuaire des professionnels de santé
Trouver l'adresse du professionnel de santé de votre choix, avoir une idée des tarifs qu'il pratique, savoir s'il accepte la carte Vitale. Accédez simplement à ces informations sur <http://www.ameli.fr/assures/annuaires/professionnels-de-sante.php>

Déclarer un accident causé par un tiers, c'est obligatoire !
Vous êtes victime d'un accident provoqué, volontairement ou pas, par une autre personne que vous : accident de la circulation, coups et blessures volontaires, accident sportif ou scolaire, blessure provoquée par un animal ou par un objet appartenant à un tiers...
Vous avez alors **15 jours**, à compter de l'accident (ou de la manifestation des lésions), pour en informer votre caisse d'assurance maladie :

1. En le signalant aux professionnels de santé que vous consultez suite à cet accident, afin qu'ils remplissent la rubrique "Accident causé par un tiers" sur votre feuille de soins ;
2. En envoyant le formulaire de déclaration d'accident rempli à votre caisse d'assurance maladie.

Ce formulaire est disponible :
- sur le site Internet www.ameli.fr : Rubrique Assurés/Votre caisse (renseigner préalablement votre code postal de résidence)/Vous informer/Déclarer un accident causé par un tiers ;
- auprès de nos téléconseillers au 0 820 904 193, de 8h30 à 17h, du lundi au vendredi (0,118 €/min) ;
- dans nos points d'accueil.

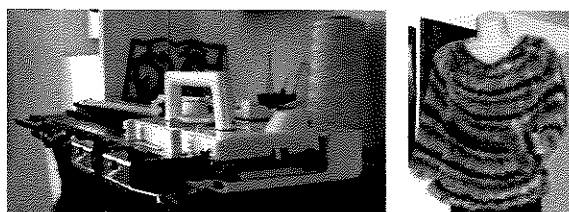
Pour vos remboursements, rien ne change.

Adrilaine

Ouvert du mardi au samedi
9h00-12h00 et 13h30-17h00
Tél : 01 64 24 51 82
Fermé dimanche et lundi

Un nouveau commerce a été créé au Vaudoué en septembre 2008. Il s'agit d'Adrilaine, qui propose la confection et vente de modèles de vêtements en laine, la vente de machines à tricoter et des cours de tricot.

Située 12 bis rue de l'Ermitage, l'entreprise a été créée grâce à la passion d'Adrienne pour la création de vêtements : "Vous pouvez confectionner vos vêtements en passant un agréable moment, mais vous pouvez aussi me les faire réaliser sur commande à vos mesures. Et pourquoi pas, si le virus vous atteint, les créer sur une des machines à tricoter vendues par Adrilaine. Les machines sont maintenant à la fois performantes et très faciles à utiliser. Bien entendu, j'assure votre formation après l'achat."



photos levaudoue.fr

INFORMATIONS MUNICIPALES

Commissions Municipales

Président : Le Maire

IMPOTS DIRECTS

Titulaires

Mme SERIEYS Janine
Mme JOLY Elisabeth
M. LEROY Christophe
Mme MISSAOU Sandrine
M. TOUTIN Christian, propriétaire bois
M. PALFROY Michel, hors commune

Suppléants

Mme LEFEVRE Françoise
Mme OZANNE Michèle
Mme BADEL Catherine
M. HEIJNE Godefridus
M. RENARD Jean-Luc, propriétaire bois
M. MALCHERE Patrice, hors commune

FINANCES

Mme SERIEYS Janine
M. CAUBET Octave
Mme VERRECCHIA Brigitte
M. DESPLANCHES Jean-Pierre
M. LEROY Christophe
M. TIXIER Thierry

AFFAIRES SCOLAIRES

Mme VERRECCHIA Brigitte
Mme MISSAOU Sandrine
Mme LEFEVRE Françoise
Mlle DELORME Stéphanie

VOIRIE, CHEMINS, ECLAIRAGE PUBLIC

(fusion avec commission bâtiments travaux)

Mme SERIEYS Janine
M. CAUBET Octave
M. DESPLANCHES Jean-Pierre

URBANISME

(siège 1 samedi sur 2)

Mme SERIEYS Janine
M. CAUBET Octave
Mme VERRECCHIA Brigitte
M. DESPLANCHES Jean-Pierre
M. LEROY Christophe
Mme MISSAOU Sandrine

ANIMATION

Mme LEFEVRE Françoise
Mme MISSAOU Sandrine
M. TIXIER Thierry
Mme OZANNE Michèle
M. CAUBET Octave
M. BAC Alexandre
M. ROMBI Jean-François
M. LAGARDE Jean-Marc
M. AKRICH Christophe
M. AKRICH Yoann
Mme MINOUS

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

M. ROMBI Jean-François

Organismes externes

Délégués du Conseil

CCAS

Président M. BÂQUÉ Pierre
Mme COLLIGNON Françoise
M. TIXIER Thierry
Mme VERRECCHIA Brigitte
Mme LEFEVRE Françoise

PANDEMIE GRIPPALE

Mme SERIEYS Janine

CONSEIL D'ECOLE

Titulaires

M. BACQUÉ Pierre
Mme VERRECCHIA Brigitte

Suppléants :

Mme LEFEVRE Françoise
Mlle DELORME Stéphanie

CORRESPONDANT DEFENSE

M. CAUBET Octave

ESF

Titulaires

M. BAC Alexandre
M. LEROY Christophe

Suppléants :

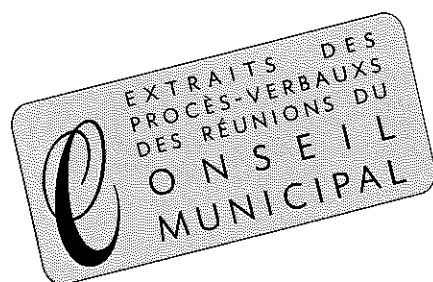
Mlle DELORME Stéphanie

CNAS

Mme VERRECCHIA Brigitte

Syndicats Intercommunaux Délégués du Conseil

SMEP * Titulaires M. BACQUÉ Pierre M. LEROY Christophe Suppléante : Mme COLLIGNON Françoise	SIROM ** Titulaires Mme SERIEYS Janine M. CAUBET Octave Suppléants : M. BAC Alexandre M. ROMBI Jean-François	ASSAINISSEMENT Titulaires Mme OZANNE Michèle M. CAUBET Octave Suppléants : M. TIXIER Thierry M. ROMBI Jean-François	P.N.R.G.F. Parc Naturel Régional du Gâtinais Français Titulaires M. BACQUÉ Pierre Mme MISSAOUI Sandrine Suppléants : M. BAC Alexandre Mme OZANNE Michèle
RIVIÈRE ECOLE Titulaires Mme OZANNE Michèle M. BAC Alexandre Suppléants : Mme SERIEYS Janine Mme LEFEVRE Françoise	SIREDOM *** Titulaire Mme SERIEYS Janine Suppléant : M. CAUBET Octave	EAU POTABLE Titulaires M. BACQUÉ Pierre M. TIXIER Thierry Mme JOLY Elisabeth Suppléants : Mme COLLIGNON Françoise Mme VERRECCHIA Brigitte	COLLÈGE Titulaires M. BACQUÉ Pierre Mme VERRECCHIA Brigitte Suppléants : M. LEROY Christophe M. ROMBI Jean-François
ÉLECTRICITÉ Titulaires M. BACQUÉ Pierre M. DESPLANCHES Jean-Pierre Suppléants : M. BAC Alexandre	TRANSPORTS Titulaires M. BACQUÉ Pierre Mlle DELORME Stéphanie Suppléants : Mme LEFEVRE Françoise Mme MISSAOUI Sandrine	* SMEP = Syndicat Mixte d'Étude & de Programmation ** SIROM = S. Intercommunal de Ramassage des Ordures Ménagères *** SIREDOM = S. Intercommunal de Revalorisation & d'Élimination des Déchets d'Ordures Ménagères	
		S. MUSIQUE Titulaires Mme JOLY Elisabeth Mme MISSAOUI Sandrine Suppléants : M. TIXIER Thierry Mme VERRECCHIA Brigitte	



Pour prendre connaissance de l'intégralité des comptes-rendus des réunions du Conseil Municipal, vous pouvez consulter l'affichage sur le moniteur de la mairie, ou le site levaudou.fr. Il vous est également possible d'en obtenir une copie en mairie. En outre, les réunions du Conseil municipal sont publiques, et vous êtes chaleureusement invités à y assister. Pour en connaître les dates, renseignez-vous auprès de la mairie ou sur levaudou.fr.

14 mars : Election du Maire et des Adjoints. Liste en deuxième de couverture.

21 mars : Désignation des délégués aux commissions, syndicats et organismes externes. Liste p. 14 et 15.

11 avril

Adoption du compte administratif 2007 et affectation du résultat

Fonctionnement	Investissement
RECETTES réalisées : 538.680,31 € DÉPENSES réalisées : 464.530,55 €	RECETTES réalisées : 251.574,20 € DÉPENSES réalisées : 399.974,29 €
Excédent de l'exercice : 74.149,76 € Excédent reporté (002) : 100.429,73 € Excédent cumulé : 174.579,49 €	Déficit de l'exercice : 148.400,09 € Déficit reporté (001) : 20.066,74 € Déficit cumulé : 168.466,83 €
R.A.R. excédent : 64.455,00 € Déficit cumulé : 104.011,83 €	Le Conseil vote et arrête à l'unanimité les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus. Il décide à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation 2007 s'élevant à 174.579,49 € ainsi : - la somme de 104.011,83 € à la section d'investissement au compte 1068. - la somme de 70.567,66 € à la section de fonctionnement au compte 002

Adoption du compte de gestion 2007

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2007 par le Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part. Il est donc adopté.

Vote des 4 Taxes (impôts locaux pour l'année 2008)

Favorable au maintien d'une progression modérée de l'évolution des taux, le Conseil décide à l'unanimité d'augmenter le taux des 4 taxes communales de **2,39%**. Les taux pour la commune seront donc les suivants :

Taxe Habitation	7,81 %	Taxe Foncière (non bâti)	42,92 %	Moyenne Départementale 2007
Taxe Foncière (bâti)	14,47 %	Taxe Professionnelle	12,06 %	Taxe d'Habitation : 15,12 %

Budget 2008

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à établir un Budget Unique. Il décide également de reprendre, après lecture du résultat de l'exercice 2007 :

Section Fonctionnement excédent : 70.567,00 € **Section Investissement déficit : 168.467,00 €**

Enfin, il accepte à l'unanimité le Budget 2008 s'équilibrant en RECETTES et en DÉPENSES comme suit :

Section Fonctionnement : 618 050,00 € **Section Investissement : 665 723,00 €**

Subventions aux Associations

	Bilan reçu	Mémoire	Proposition	Vote
Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le versement des subventions ci-contre sous réserve de recevoir le bilan des associations concernées.	Age d'Or	x (900 €)	763,00	900,00
	Amicale Sapeurs Pompiers Le Vaudoué	dissoute	183,00	000,00
	Anciens Combattants du Vaudoué	x (383 €)	183,00	383,00
	Ass. des Anciens du Canton	x	153,00	153,00
	Ass. Maison, Paysage, Environnement 77		15,00	15,00
	Ass. Parents d'Elèves du Vaudoué		183,00	183,00
	ESF	x	763,00	763,00
	FNACA	x	77,00	77,00
	Jeunes Sapeurs Pompiers La Chapelle	x	183,00	183,00
	Les Amis du Patrimoine	x	100,00	100,00
	Le Vaudoué en Gâtinais	x	73,00	73,00
	TOTAL		2 676,00	2 830,00

Classe Découverte en Normandie

Les enfants de la classe CM1/CM2 de l'école du Vaudoué, soit 21 enfants, participeront en juin prochain à la classe découverte en Normandie. Le coût du séjour est de 4.620,00 €, soit 220,00 € par enfant.

Le financement est le suivant : La commune 50% Les familles 40% L'Association des Parents d'Elèves 10%

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le financement, l'inscrit au budget 2008 et sollicite l'aide du Département.

6 juin

Dissolution du Centre de Première Intervention

Suite à la lettre de M. Renard, adjudant chef du CPI, nous informant du départ en retraite de 4 sapeurs pompiers volontaires au 30 juin 2008, et du fait que l'effectif ainsi réduit entraîne un déclassement du CPI et une impossibilité de fonctionnement, c'est avec beaucoup de regret qu'il faut envisager la dissolution du CPI. Nous serons désormais rattachés au centre de la Chapelle la Reine. Une manifestation de départ sera organisée le 03 octobre 2008 afin de rendre honneur à nos pompiers volontaires. Conformément aux statuts, l'ensemble du matériel, des locaux et des archives sera rétrocédé à la mairie. Une association sera créée afin de perpétuer le souvenir du CPI et assurer la qualité et la continuité des liens entre anciens sapeurs pompiers, ainsi que la défense de leurs droits. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide la dissolution du CPI au 30 juin.

Convention avec l'État pour le Service Minimum à l'École

L'État met en place une convention pour le service minimum d'accueil dans les écoles maternelles et élémentaires à signer avec l'inspection académique de notre département pour une durée de trois ans. Si la commune signe cette convention, l'Etat financera ce service ainsi : 90 €/jour pour 1 à 15 élèves accueillis - 180 €/jour pour 16 à 30 élèves - au-delà, 90 € par tranche de 15 élèves. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide la mise en place d'un service minimum d'accueil en cas de grève des personnels du 1er degré de notre école.

Attribution du devis pour le mobilier du restaurant scolaire

La commande a été émise mardi 03 juin 2008. Le délai de livraison est de 4 à 5 semaines, soit début juillet 2008. Parallèlement, une demande d'aide a été sollicitée auprès du Conseil Général. Elle s'élève à 46€ par rationnaire (75 enfants) dans la limite de 50% du montant H.T. des acquisitions, soit 2.408,35 €.

11 juillet

Contrat avec l'Office Central de Restauration Scolaire

L'Office de Restauration Scolaire propose un contrat pour la fourniture des repas scolaires de notre commune. Ce contrat est établi pour une durée d'un an reconductible deux fois sans que la durée ne puisse excéder 3 ans. Le prix de la fourniture des repas est fixé à 2,413 € HT soit 2,545 € T.T.C. Celui-ci sera révisable tous les 6 mois si l'indice INSEE des restaurants scolaires est supérieur à 3% ou tous les ans à date anniversaire si l'indice est inférieur à 3% au bout de 6 mois. Le Conseil Municipal, accepte à l'unanimité les conditions du contrat.

Avenant au contrat Veolia propreté (SNAVEB)

Il est nécessaire de faire un avenant au contrat initial concernant le nettoyage des canalisations d'eaux pluviales pour :

- 2 fois par an : le pompage et nettoyage d'un déshuileur situé rue de la Fontenelle face au fossé de la source
 - 2 fois par an : le pompage et nettoyage de 11 grilles avaloirs situées rue de la Fontenelle
 - 1 fois par an : l'hydrocurage des canalisations d'eaux pluviales situées chemin du Rocher Cailleau et chemin de la Fontenelle
- L'avenant n°2 en 2006 s'élevait à 4.560,00 € H.T. En 2008, l'avenant n°3 s'élève à 7.604,00 € H.T. avec les rajouts ci-dessus. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'avenant n°3 de l'entreprise Veolia propreté (SNAVEB).

Convention 2008-2009 pour les cours de tennis à l'attention des Élèves de l'école

La commune finance ces cours. Ils sont assurés par un professeur de l'association TEMA, à Buthiers. TEMA demande pour l'année scolaire 2008-2009 une revalorisation du tarif horaire qui passerait de 35,50 € à 36,56 € à compter de la rentrée scolaire (augmentation de 3 %). Par ailleurs, à cause de la fermeture de la piscine de Milly la Forêt, l'activité "piscine" est remplacée par l'activité "tennis" pour la classe maternelle grande section/cours préparatoire. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'augmentation du tarif horaire.

Création d'une régie de recettes animation/manifestation

M. Jacques JUPIN, receveur municipal, a donné son avis favorable au projet d'une régie de recettes, destinée à faciliter l'encaissement des redevances dues lors des animations et dont le produit serait imputé au budget principal de la commune. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, institue la régie de recettes animations/manifestations et en approuve les articles.

31 octobre

Véhicule des pompiers cédé à l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers de Seine et Marne

En raison de son état de véhicule de collection (la première mise en circulation date du 01/08/1974), le Maire propose de le céder pour 1,00 € symbolique à l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers de Seine et Marne, pour leur musée. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cette cession, en émettant le souhait que l'origine du véhicule soit préservée.

Indemnités kilométriques pour un membre bénévole de la bibliothèque

La bibliothèque a été récemment rénovée et est devenue bibliothèque municipale. Une bénévole, futur responsable du fonctionnement de cette structure, suit une formation dispensée par la Médiathèque Départementale en région parisienne, à raison de 5 fois deux journées. Ce bénévole demande à être remboursé de ses frais kilométriques.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à 13 voix Pour et 1 voix Contre, décide de rembourser à titre exceptionnel les frais kilométriques de ce bénévole. Il lui demande de fournir les justificatifs au remboursement et dit que le remboursement s'appuiera sur le barème 2008 des indemnités kilométriques applicables aux autos.

Etude sur l'inondation de la rue de l'Ermitage

M. Desplanches a fait venir le cabinet d'études Vincent Ruby qui estime l'étude à 3.950,00 € HT. A cette dépense, il faudra ajouter les frais de géomètre. Veolia Eau doit intervenir en fin de mois pour la visite via une caméra de ce réseau.

19 décembre

Augmentation des horaires de l'adjoint technique territorial préposée au restaurant scolaire

Compte-tenu de la disposition des nouveaux locaux du restaurant scolaire, l'adjointe technique n'a pas suffisamment de temps pour effectuer la remise en état de ceux-ci après son service en cuisine. Aussi, il lui a été proposé d'augmenter son temps hebdomadaire de 12 heures à 14h30 (annualisés à 11h30). Après son acceptation écrite du 20 octobre 2008, le comité technique paritaire du centre de gestion a été consulté et a rendu un avis favorable.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, modifie le contrat comme suit : A compter du 1er janvier 2009 la durée hebdomadaire de cet agent nommée au grade d'adjoint technique territorial de deuxième classe sera portée à 14h30 par semaine soit 11h30 annualisées. Les crédits nécessaires à la rémunération de l'agent, qui sera nommé par M. le Maire, seront inscrits au budget communal, au chapitre 012, et ces crédits seront reconduits chaque année.

Rectificatif du délégué suppléant du P.N.R.G.F.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, nomme M. Christophe Leroy comme délégué suppléant à la place de M. Alexandre Bac.

Instauration d'une participation voies et réseaux

Suite à une recommandation du syndicat intercommunal d'électrification, il est préconisé de prendre une délibération avant le 31 décembre 2008 pour instaurer une participation pour voies et réseaux.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, instaure une participation pour voies et réseaux.

Travaux en urgence : étanchéité du toit de l'école

Des travaux d'étanchéité du toit-terrasse de l'école ont été commandés en urgence. Ceux-ci s'effectueront pendant les vacances de Noël. Le montant s'élève à 13.649,40 € T.T.C. Ce dossier est suivi par Mme Verrecchia, adjointe chargée des travaux des bâtiments.

Recensement 2008

L'enquête de recensement a débuté le 17 Janvier et s'est terminée le 16 Février 2008. L'équipe communale en charge de l'opération a été nommée par arrêté municipal et constituée d'un coordonnateur, Mme Elisabeth Joly, et de 2 agents recenseurs, MM. Jean-Claude Jacob et Godefride Heijne. Cette équipe a reçu une formation spécifique obligatoire avant le début de l'enquête.

En 2008, Le Vaudoué compte 412 habitations et 743 habitants. Pour mémoire, en 1999, le nombre d'habitants était de 719. On voit que la politique de développement modéré, pratiquée par la commune, a permis une croissance démographique adaptée à nos infrastructures, à la préservation de l'environnement et au maintien de la qualité de vie.



La déchèterie de Milly-la-Forêt, Z.I. Le Chênet (Plateau de Maisse)

En essayant de limiter le nombre des publicités, nous abordons un autre volet de l'action de ce syndicat : la prévention des déchets. A la fois quantitative et qualitative, elle est une priorité pour toute gestion durable des déchets. Elle suppose, cependant, une coopération étroite entre l'Etat, les Entreprises et les Citoyens eux-mêmes. Dans ce domaine, le SIREDOM joue un rôle d'assistance et de soutien aux communes adhérentes. Pour ce faire, il aide les communes à sensibiliser les usagers à travers des actions comme le "Stop pub", l'opération textile (containers sur le parking du magasin Intermarché d'Oncy-sur-École), des guides pratiques...

Pour commencer à réduire la charge des ordures ménagères... Buvez de l'eau du robinet ! Il faut se rappeler que le litre d'eau du robinet est 200 fois moins cher que celui d'une bouteille d'eau de source et qu'elle est de qualité bactériologique irréprochable. Pour améliorer son goût, un conseil : la mettre en carafe à reposer avant de la consommer.

L'équipe municipale va continuer à travailler sur ce thème et ne manquera pas de vous tenir informés.

Janine Sérieys

L'un des 2 containers à vêtements propres, parking Intermarché, Oncy-sur-Ecole

Pour moins polluer

Le dépliant Mémotri



Mémotri
Moins jeter...
et Mieux trier



Notre commune adhère au SIREDOM, syndicat intercommunal pour la revalorisation et l'élimination des déchets et ordures ménagères. Cet organisme est reconnu pour être très performant et à la pointe du développement durable.

Pour mieux protéger notre village et notre région contre la pollution, ce syndicat a mis à notre disposition un outil pour nous aider, le dépliant Mémotri, que vous trouverez inséré dans le Messager.

Vous pouvez aussi, si vous ne l'avez déjà fait, demander au secrétariat de la Mairie, votre carte d'accès à la déchèterie de Milly la Forêt et l'étiquette "Stop Pub" à coller sur votre boîte aux lettres.



Civilité

Il m'est apparu nécessaire de faire un petit rappel sur ce que la vie en communauté suppose en terme de civilité. Dans le cas présent, je souhaiterais m'adresser plus particulièrement aux propriétaires de chiens.

Que l'on possède un ou plusieurs chiens relève évidemment d'un choix personnel. Mais cette décision, aussi généreuse soit elle, implique un comportement responsable de la part des maîtres. Ainsi, veiller à ce que les aboiements de vos compagnons à quatre pattes ne gênent en rien la quiétude de vos voisins me paraît essentiel et primordial. N'oublions pas, chers concitoyens, que seul le bon sens doublé d'un respect mutuel sera pour nous tous le garant d'une vie harmonieuse et douce au sein de notre belle commune.

Jean-François Rombi

Le Maire et les membres
du Conseil Municipal
vous invitent le
Samedi 17 janvier
à 11 heures
dans la Salle des Fêtes
pour la cérémonie des vœux



FÊTE D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Samedi 31 janvier, Salle des Fêtes

Livres en fête

- 15 h : Exposition réalisée par les enfants de l'école et remise des prix.
- 16 h : Contes. Entre sagesse et espièglerie, ces histoires nous invitent de la petite à la très grande oreille, à nous ouvrir sur le monde et ses habitants.
Proposé par Céline Harlingue, conteuse professionnelle.

Ouverture Officielle de la Bibliothèque

- 17 h 30 : Visite de la Bibliothèque (rue des Acacias).
- 18 h : Retour à la Salle des Fêtes pour un vin d'honneur.

Un livre, c'est un navire dont il faut libérer les amarres. Un livre, c'est un trésor qu'il faut extirper d'un coffre verrouillé. Un livre, c'est une baguette magique dont tu es le maître si tu en saisis les mots.

Michel Bouthot

Avec le soutien de la Municipalité, du Conseil Général, de la Médiathèque départementale et de l'École primaire du Vaudoué



Journal édité par l'équipe de
la Commission de l'Information
Pierre Bacqué, Directeur de la Publication,
Janine Sérieys, Directrice de la Rédaction,
Octave Caubet, Jean-Pierre Desplanches,
Michèle Ozanne, Thierry Tixier,
Brigitte Verrecchia.

